



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Crise politique au Liban

Question au Gouvernement n° 3357

Texte de la question

CRISE POLITIQUE AU LIBAN

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Lecoq.

M. Jean-Paul Lecoq. Monsieur, le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, alors que chacun attendait une déclaration du Président de la République sur l'attentat de vendredi à Paris, la conférence de presse qu'il a tenue dimanche depuis l'Élysée sur la situation du Liban avait un mauvais air de déjà-vu : la dernière fois qu'un président français a parlé d'un pays en utilisant de tels mots – ce peuple s'en souvient encore –, il s'agissait de la Libye...

L'ingérence dont fait preuve le Président de la République est insupportable et humiliante pour le peuple libanais. N'est-il pas assez mature pour être souverain et choisir lui-même un gouvernement ?

Les députés communistes s'interrogent : pourquoi imposer un ultimatum ? pourquoi parler de trahison avec tant de légèreté quand la situation est aussi complexe ? pourquoi balayer tous les partis politiques, particulièrement le Hezbollah, du plan de reconstruction ? Nous n'avons pas de sympathie particulière pour ce parti, mais il ne nous appartient pas, ni au Président de la République, ni à aucun Français, de dire aux Libanais qui ils doivent élire.

Si tous les partis politiques sont exclus du futur gouvernement libanais, celui-ci sera-t-il choisi par Macron, Netanyahu et Trump ? Est-ce à eux d'écrire le programme de réforme ?

Qu'aurions-nous dit si un chef d'État étranger était intervenu en pleine crise des gilets jaunes pour demander la démission de notre président, dans une France fracturée, dirigée par un gouvernement impopulaire ?

M. Philippe Michel-Kleisbauer. Bolsonaro l'a fait !

M. Jean-Paul Lecoq. Certains ont osé s'exprimer en ce sens, et le Président de la République leur a répondu : « Mêlez-vous de ce qui se passe chez vous ! »

Le plus grave, comme le dit l'historien Hicham Safieddine, c'est que la feuille de route fixée par le FMI – Fonds monétaire international – et la France pourrait apporter au Liban un soulagement immédiat et apparent, mais porte à long terme les germes d'un effondrement politique et économique assuré, puisque les projets d'aide reposent sur des privatisations imposées au profit de ceux qui sont justement accusés d'avoir ruiné le pays !

Nos amis libanais ont besoin de solidarité, pas d'ingérence ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur plusieurs bancs des groupes SOC et FI.*)

M. Pierre Cordier. Il a raison !

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé du commerce extérieur et de l'attractivité.

M. Franck Riester, ministre délégué chargé du commerce extérieur et de l'attractivité. Vous le savez, monsieur Lecoq, vous qui connaissez bien les questions internationales, la diplomatie française s'appuie sur plusieurs principes : le respect de la souveraineté et de l'indépendance des États, la défense des intérêts de la France et des Français, mais aussi une attention envers la complexité de chaque situation et de chaque pays. Notre diplomatie est partout en plein accord avec ces principes et avec l'universalité des droits de l'homme.

M. Pierre Cordier. Pas du tout !

M. Franck Riester, ministre délégué. En ce qui concerne le Liban, vous le savez bien, au-delà des besoins humanitaires immédiats, auxquels la France a répondu grâce à ses forces vives et associatives, il est urgent de réformer le système politique libanais. (*Exclamations sur les bancs du groupe FI.*) En coopération avec ses partenaires internationaux, la France est mobilisée afin de trouver une solution pérenne pour l'organisation politique et financière libanaise.

M. Pierre Cordier. Ce n'est pas l'impression que ça donne !

M. Franck Riester, ministre délégué. Étant donné l'histoire des relations entre la France et le Liban, personne n'aurait compris que la France ne soit pas en première ligne pour permettre à ce pays de trouver une solution. Dimanche, le Président de la République n'a fait que rappeler les responsabilités libanaises dans la crise actuelle. Il n'incombe pas à la France d'assumer des responsabilités qui reviennent aux forces politiques libanaises. Les responsables politiques du Liban ont la responsabilité de mettre en place un gouvernement de mission et de mener ensuite les réformes qui permettront au pays de sortir de la crise économique et sociale qu'il traverse. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Lecoq](#)

Circonscription : Seine-Maritime (8^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3357

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Commerce extérieur et attractivité

Ministère attributaire : Commerce extérieur et attractivité

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 septembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 septembre 2020](#)